



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 25 février 2022

Élection présidentielle : plus qu'une semaine pour s'inscrire sur les listes électorales

Dans quelques semaines, les Français seront appelés aux urnes dans le cadre de l'élection présidentielle qui se déroulera les **10 et 24 avril 2022**.

Pour s'exprimer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Pour vérifier votre situation électorale rendez-vous sur le site

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au **mercredi 2 mars 2022** pour le [faire en ligne](#) et jusqu'au **vendredi 4 mars** pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Pour plus d'information et afin de retrouver toutes les informations utiles relatives aux élections, rendez-vous sur le site <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>.

Contact presse

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX